



26 mai

a u 2 juin 1982

L'objectif de ce 38^e Festival est de diffuser par l'intermédiaire du cinéma l'Idéal olympique, l'information et la propagande dans le domaine du sport. Un jury, nommé par le comité d'organisation, décernera les trois prix «Ville de Turin» aux trois meilleurs films. Il attribuera également les prix suivants: le Prix CONI «Première Œuvre», le Prix AGIS «Sport et Spectacle», le Prix Région Piémont «Sport et Tourisme», le Prix Province de Turin «Sport et Culture» et le Prix «Première Oeuvre Junior».

Les demandes de participation sont à adresser au «Comité d'Organisation» Via di Villa Patrizi 10 - 00161 Rome (ITA). Les films, qui sont à envoyer à la même adresse avant le 31 mars 1982, peuvent être en noir et blanc, en couleurs, de 35 ou de 16 mm. Qu'ils soient de courts ou de longs métrage, ils doivent tous traiter d'une discipline sportive.

Le Prix «Première Œuvre Junior» est destiné à encourager, à développer et à soutenir de jeunes talents. Il récompense trois jeunes ou groupes de jeunes avant entre 6 et 10 ans, 10 et 14 ans et 14 et 18 ans, chaque groupe recevant un prix de 2 500 000 liras. En outre une bourse d'étude de 5 000 000 de liras aidera un jeune scénariste de moins de 18 ans à réaliser cinématographiquement l'histoire retenue, qui bien sûr, se rapportera au sport.

Les films devront être réalisés en 8mm, en super 8 ou en 16 mm. Ils ne devront pas excéder 45 minutes, mais ils pourront être muets ou sonores, en couleurs ou en noir et blanc. Les demandes de participation devront parvenir avant le 28 février 1982 au Secrétaire du 38^e Festival International du cinéma sportif - Via di Villa Patrizi 10 - 00161 Rome (ITA).